et la précision doctrinale, et ce seuci constant d'avoir toutes les sévérités en même temps que toutes les indulgences de l'Église.

Par les questions qu'il pose et les réponses qu'il leur donne, par les problèmes qu'il étudie et élucide, ce troisième livre du Droit Public de l'Eglise s'impose comme le bréviaire des difficultés que rencontrent tous les jours ceux qui écrivent et ceux qui lisent, ceux qui pensent et ceux qui font penser. C'est un livre indispensable aux journalistes, aux membres des chambres de commerce, aux échevins de nos villes, aux députés de nos parlements, à tous ceux, en un mot, qui s'occupent de près ou de loin, des questions publiques, politiques et politico-religieuses.

Les membres de l'A. C. J. C., tout particulièrement, devront en faire le manuel qui ne les quitte jamais dans la poursuite des études qui les préparent à être, plus tard, des citoyens dont la première préoccupation sera de penser et d'agir conformément à ce que veut l'Église.

Aussi bien, si ce livre est d'un maître, il est d'un maître catholique. Ce que Monseigneur Paquet a voulu donner au public instruit ou censé l'être du Canada, ce ne sont pas des théories brillantes, des opinions avancées ou de l'histoire tendancieuse; ce n'est pas, non plus, le plaidoyer d'un homme de clan ou la défense d'un parti politique, mais bien, sur des sujets vitaux, la pensée de la philosophie et de la théologie catholiques et, avant tout, celle plus haute de l'Église elle-même.

On le remarquera, surtout dans la dernière partie de l'ouvrage où l'œuvre sociale catholique est l'objet d'une étude absolument supérieure qui dit, sur cette matière difficile, tout l'essentiel, la grande préoccupation du vrai savant qu'est Mgr Paquet, c'est de bien indiquer la ligne de démarcation en deçà de laquelle c'est la certitude et au delà de laquelle c'est le libre champ où les opinions peuvent s'exprimer, se discuter, et se combattre.

Et voilà, à mon avis, le grand mérite de ce livre qui en a beaucoup d'autres.

Ceux qui écrivent et ceux qui parlent n'ont pas, d'ordinaire, ce souci perpétuel d'adhérer fermement à la vérité et de se montrer bien indifférents à tout le reste. C'est plutôt le contraire qui arrive. Que de points de doctrine théologique ou philosophique laissés dans l'ombre ou même déformés, parce que l'auteur ou l'orateur mettent avant tout, dans leurs préoccupations, le point de vue personnel! Que de façons différentes d'envisager les événements, de juger hommes et choses, de distribuer le blâme ou la louange, selon que le parti au pouvoir, par exemple, est ou n'est pas celui qui a les préférences de l'écrivain!